



La culture sacrifiée: mobilisons-nous ensemble !

Communiqué commun

Les annonces du premier ministre du 10 décembre ont provoqué un élan de colère et d'incompréhension dans toutes les professions du spectacle et du cinéma. D'un seul coup, la promesse d'une demie réouverture est devenue une prolongation de fermeture, au moins jusqu'au 7 janvier, et certainement au-delà.

La méthode surprend et n'est pas acceptable : aucune concertation comme le recommande le conseil scientifique lui-même, aucune prise en compte des protocoles sanitaires très stricts mis en place dans les lieux de spectacle et de cinéma ou consacrés aux arts visuels, aucune prise en compte de la mobilisation et du travail des équipes artistiques et des lieux qui ont œuvré sans relâche pour être au rendez-vous !

Les lieux de culture ne sont pas traités équitablement avec les lieux de culte, aux conditions pourtant équivalentes en termes d'espace et d'accueil du public. Des recours en référé liberté vont être déposés. Un grand nombre d'organisations s'associe dans ces recours.

La Ministre de la Culture a été dépêchée pour éteindre l'incendie en annonçant 35 millions d'euros d'aides, un montant qui ne couvre pas l'ensemble des dégâts. Nous exigeons qu'elles soient fléchées pour soutenir l'emploi direct des artistes et technicien-ne-s et l'activité des autrices et auteurs.

Toutes les structures ne sont pas soutenues de la même manière. Toutes doivent l'être pour maintenir la vitalité de notre écosystème ! N'en laissons aucune disparaître ! Le plan de relance et la loi de finances pour 2021 sont déjà dépassés et n'apportent pas de moyens à la hauteur de la crise.

Pour que nos secteurs survivent et que le public nous retrouve, nous avons besoin de réponses à nos quatre exigences :

- > nous voulons un soutien pour travailler quand même : résidences de création et répétitions doivent être financées;
- > nous voulons un soutien à la diversité d'action et d'éducation artistiques et culturelle, notamment en conservatoires;
- > nous voulons la garantie de tous les droits sociaux, dont l'accès est de plus en plus compromis (assurance chômage, sécurité sociale, protection complémentaire, médecine du travail...)
- > nous voulons être associés à toutes les décisions y compris sanitaires pour permettre la réouverture au plus vite et l'accueil du public en salles comme dans l'espace public.

Sans réponse positive à ces demandes formulées depuis plusieurs mois, nous envisageons d'ouvrir les lieux en janvier !

Le 15 décembre, nous appelons aux rassemblements du monde de la culture partout en France pour la réouverture de tous les lieux de spectacle

PARIS : RDV LE 15 DÉCEMBRE, à 12h, place de la Bastille

LYON : RDV LE 15 DÉCEMBRE, à 15h, devant la DRAC, 6 quai Saint-Vincent

MARSEILLE : RDV LE 15 DÉCEMBRE, à 12h, devant le Théâtre de Gymnase

STRASBOURG : RDV LE 15 DÉCEMBRE, à 14h, place Kleber

TOULOUSE : RDV LE 15 DÉCEMBRE, à 16h devant la Cave Poésie, rue Taur et à 18h au Théâtre du Grand-Rond, rue des potiers

LILLE : RDV LE 15 DÉCEMBRE, à 10h, devant l'Opéra

NANTES : RDV LE 15 DÉCEMBRE, à 17h30, place Graslin

ANGERS : RDV LE 15 DÉCEMBRE, à 17h30, place du ralliement devant le Grand Théâtre

LORIENT : RDV LE 15 DÉCEMBRE, à 12h, sur le parvis du Grand Théâtre

Premiers signataires

*Communiqué unitaire co-signé par (liste connue au 14 déc 17h): •la Fédération nationale des syndicats du spectacle, du cinéma, de l'audiovisuel et de l'action culturelle Cgt -FNSAC CGT ; •La Fédération Nationale des Arts de la Rue -FNAR ; •la Fédération Culture Communication Spectacle CFE-CGC •l'Association Nationale des Théâtres de Marionnettes et Arts Associés -THEMAA ; •La Fédération Culture Communication Spectacle CFE-CGC -FCCS CFE-CGC ; •La Fédération Communication, conseil, culture CFDT -F3C-CFDT ; •Le Syndicat des Cirques et Compagnies de Création-SCC ; •le Syndicat National des Arts Vivants -SYNAVI ; •le Syndicat national des Scènes Publiques -SNPS ; •Le Centre International pour les Théâtres Itinérants -CITI ; •Le Syndicat des Musiques Actuelles -SMA ; •La Fédération de lieux et projets de musiques actuelles-FEDELIMA •le Syndicat professionnel des Producteurs, Ensembles et Diffuseurs Indépendants de Musique -PROFEDIM •L'Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles -UFISC